

L'ŒUVRE VIDÉO, LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET LE DROIT À L'IMAGE

Les œuvres vidéos sont aujourd'hui omniprésentes dans les expositions et les collections d'art contemporain. Du point de vue juridique, ces œuvres soulèvent des problématiques particulières. En effet, outre le respect du droit de la propriété intellectuelle, la production et la diffusion de telles œuvres peuvent faire émerger des questions relatives aux droits voisins et au droit à l'image. Cette formation portera une attention particulière à l'ensemble de ces aspects et en détaillera l'application pratique par l'étude de contrats adaptés à chacune des situations relatives à la production, la diffusion et la vente des œuvres vidéos.

CONTENU

1/ Introduction

- Les différentes catégories d'œuvres audiovisuelles.
- Les sources de la réglementation.

2/ Le droit d'auteur appliqué aux œuvres vidéo

- La définition de l'œuvre audiovisuelle au sens du Code de la Propriété Intellectuelle et ses spécificités.
- Les auteurs de l'œuvre audiovisuelle.
- Le producteur, son rôle et son statut au regard du droit d'auteur.
- Le droit moral et le droit patrimonial.
- La gestion individuelle ou collective des droits.

3/ Les droits voisins

- L'artiste interprète.
- Le producteur de vidéogramme.

4/ Le droit à l'image

- Les principes généraux.
- La contractualisation des autorisations.

5/ Les contrats relatifs aux œuvres vidéos

- Les contrats de production (coproduction, production exécutive).
- Les contrats avec les auteurs.
- Les contrats de la musique de l'œuvre vidéo.
- Les contrats avec les comédiens.
- La vente de l'œuvre vidéo.
- La captation de performance et de spectacle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- > Appréhender le statut juridique d'une œuvre audiovisuelle.
- > Comprendre les spécificités du droit d'auteur, des droits voisins et du droit à l'image appliqués à l'œuvre vidéo.
- > Connaître les contrats relatifs aux œuvres vidéos.

FORMATRICE

Marie-Hélène Vignes - Avocate au barreau de Paris en droit d'auteur, droit des médias et de la communication, Fondatrice du cabinet Artwork Avocats.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : **jeudi 05 et vendredi 06 décembre 2019**
Durée : **2 jours, soit 14 heures de formation au total**
Frais de formation : **620 euros coût net**
Horaires : **10h-13h et 14h-18h**
Lieu : **Paris - République**

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux responsables de projets artistiques, aux administrateurs, aux chargés de production ou de collection, aux galeristes et à toute personne concernée par les questions relatives au droit d'auteur.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- > Direction
- > Administration
- > Production culturelle

PRÉ-REQUIS

Professionnels d'au moins un an d'expérience.

FORMACODE® : 13243

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- > Transmission de documents pédagogiques (déroulé de formation, références bibliographiques, outils de travail...).
- > Observation de cas pratiques.
- > Supports vidéo projetés.

ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille d'émargement par demi-journée. Une attestation de formation lui sera remise à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité avec assiduité.

METHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs de la formation, il complètera une évaluation des acquis de la formation. Un questionnaire de satisfaction lui sera également soumis.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 15 stagiaires.

CIPAC/FORMATION

32 rue Yves Toudic - 75010 Paris
formation@cipac.net
01 44 79 10 85
Organisme de formation
N°11 75 39734 75
Référéncé au Datadock
TVA non applicable en vertu de l'article 261-4°-4°-a, 5ème alinéa du CGI
Siret 415 293 208 00054
APE 9412 Z